

# C'est ici, et c'est maintenant qu'il faut combattre l'austérité et prévenir ses ravages !

## Lettre ouverte à M. Maitreau, Adjoint au Maire de Mulhouse

Monsieur l'Adjoint aux finances et à la transparence,

Vous avez soigneusement évité d'évoquer la question gênante des dettes publiques durant la campagne des élections municipales.

Vous avez néanmoins accepté le débat le 10 avril dernier en participant à une rencontre organisée par l'Association Kritikos et le CP68 (Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques) à la librairie 47° Nord sur **le thème des dettes publiques locales et sur celles des organismes HLM** qui ont sollicité la Ville de Mulhouse pour garantir leurs emprunts<sup>(1)</sup>.

Les autres représentants des listes du second tour - Freyburger et Binder - ont brillé par leur absence. Peut-être n'ont-ils toujours pas compris l'importance du sujet et la gravité de la situation ?...

Lors de ce débat public du 10 avril, vous avez annoncé la création d'un «observatoire» qui sera placé sous votre responsabilité et qui garantira une transparence totale sur le contenu des dossiers sensibles que le conseil municipal de Mulhouse va traiter au cours de son mandat. Cette initiative nous paraît judicieuse : en cherchant des informations sur les dettes publiques locales et sur celles des organismes HLM, les citoyens curieux que nous sommes ont rencontré pas mal d'obstacles et beaucoup d'opacité.

Ravis que la transparence soit désormais à l'ordre du jour, nous sollicitons une entrevue avec vous-même, ou vos services, pour que vous puissiez nous fournir, dans un premier temps, le montant exact des intérêts (4 ou 5 millions d'euros, ou plus ?) payés en 2013 par la Ville de Mulhouse sur sa dette cumulée qui s'élèverait à 156 millions d'euros. Cette somme est-elle exacte ? Et quelles sont les banques créancières de la ville ? Celles qui ont des filiales dans les paradis fiscaux vous ont probablement prêté de l'argent qu'elles ont d'abord volé au contribuable. Cet aspect nous trouble, pas vous ? C'est pourquoi une liste détaillée comportant la part de la dette détenue par chacune des banques mériterait d'être publiée. Il serait pédagogique aussi d'évaluer le montant total des intérêts touchés par chacune d'elles sur toute la durée du prêt. Banque par banque ; prêt par prêt.

On pourrait ainsi en savoir plus sur les informations révélées par la Chambre Régionale des Comptes qui a signalé, dans un rapport de février 2012, trois emprunts particulièrement toxiques souscrits par la Ville de Mulhouse. Quels dégâts budgétaires ont-ils déjà occasionnés ? Ont-ils été renégociés, et à quelles conditions ? Qui a conseillé la souscription de ces emprunts toxiques ? Le cabinet privé «*Finance Active*» formé «d'experts» payés par le contribuable ?! Ou est-ce que ce sont des élus «distracts» qui sont à l'origine de la «bourde» ? Comme vous le voyez, il y a beaucoup de questions à (se) poser !

Il y en a beaucoup à (se) poser aussi au sujet des dettes des organismes HLM que la Ville de Mulhouse ou la M2A acceptent de garantir ; cela concerne des sommes considérables, nettement supérieures à la dette propre de la Ville<sup>(1)</sup>. Comment feriez-vous pour faire face si un organisme HLM faisait défaut ? Sauf exception, vous ne portez jamais à la connaissance des conseillers municipaux (il est vrai qu'ils ne sont guère exigeants...) le montant exact des intérêts annuels que paient les bailleurs sociaux endettés. Un locataire d'HLM serait pourtant en droit de savoir combien de loyers mensuels il doit consacrer au paiement des seuls intérêts de la dette de son bailleur social. Deux, trois ou quatre loyers mensuels par an ? Combien de logements supplémentaires pourrait-on réhabiliter en cessant de payer ces intérêts ?

Il ne s'agit pas pour nous d'exiger la transparence pour la transparence en nous transformant en «experts» qui sauraient des choses que les autres ne sauraient pas. Nous essaierons d'associer les médias à notre démarche.

Il s'agit au contraire de donner à tout le monde la possibilité de se rendre compte d'où viennent les problèmes économiques et l'austérité qu'on nous impose. On nous la présente comme une fatalité, en cachant les vrais coupables, à savoir les plus riches qui détiennent les banques, contrôlent la finance, et réussissent à influencer élus et décideurs. Entretenir la confusion et l'opacité est politiquement dangereux : c'est donner à l'extrême-droite l'occasion d'ajouter la confusion à la confusion en désignant des boucs-émissaires.

>>>>

>>>>

Il ne s'agit pas non plus de susciter la peur et l'angoisse face à un édifice financier chancelant sous le poids de sommes considérables.

**Il s'agit au contraire de donner à tout le monde l'occasion de se réapproprier toutes ces richesses afin de les redistribuer en faveur du bien commun.** Nous nous battons, par exemple, pour qu'une partie de ces sommes aillent à la jeunesse de Mulhouse qui risque d'être gravement victime d'une mise en place sans moyen de «*la réforme des rythmes scolaires*».

Dans l'attente de votre réponse, nous espérons bien, Monsieur l'Adjoint, que votre souci de transparence ira plus loin que celui de M. Charles Buttner<sup>(2)</sup> qui s'est dérobé après avoir accepté le dialogue, sans doute effrayé par notre volonté de contribuer à une nouvelle redistribution des richesses.

(1) Les données chiffrées distribuées le 10 avril, avec une liste d'une dizaine d'ouvrages sur les dettes publiques en vente en librairie, sont disponibles sur le site [www.acontrecourant.org](http://www.acontrecourant.org) catégorie « dette publique » où l'on peut trouver aussi de nombreuses traces des activités du CP68. Contact par tél : 09 71 20 44 50 ou par courrier : CP68 c/o Georges Audras 5 rue Bellevue 68130 ASPACH.

(2) Voir sur le même site les échanges entre le CP68 et le Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

---

# Pétition: Pour les jeunes, contre la finance

Pétition initiée par le Conseil Populaire 68 pour l'Abolition des Dettes Publiques (CP68)  
A renvoyer à : CP68 c/o Georges Audras 5 rue Bellevue 68130 ASPACH (Tél. 09 71 20 44 50)

**A l'attention des conseillers-ères des municipalités concernées :**

**Dettes publiques : faites que ce soit une chance pour notre jeunesse !**

**Vous avez été élu-e -s au conseil municipal de votre commune et vous êtes confrontés à la «réforme des rythmes scolaires» qu'il faudrait réaliser avec des moyens en régression.**

- **Nous vous demandons de prendre la mesure de la gravité de la situation** qui résulte d'une priorité aberrante donnée au remboursement des intérêts et du capital des dettes publiques, tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des collectivités locales.

- **Nous vous demandons de faire inscrire à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal l'idée d'un moratoire** total ou partiel sur le paiement des intérêts - et, si nécessaire, du remboursement du capital - des dettes de votre commune. Et ce, dans le but de financer immédiatement la mise en place d'une école de grande qualité, gratuite et égale pour tous les enfants sur le territoire national, tant que l'Etat ne prendra pas ses responsabilités en la matière.

- **Nous vous demandons de faire pression sur les élus départementaux, régionaux et nationaux** pour qu'ils agissent dans le même sens et renoncent à leurs intentions de restreindre les dotations accordées aux communes pour, au contraire, les augmenter. N'oubliez pas de rappeler à MM. Hollande et Valls, instigateurs de l'austérité, que le non-paiement des intérêts de la dette publique française suffirait à doubler le budget de l'Education Nationale.

**Entre les jeunes de votre commune et les rapaces de la finance, il faut choisir !**

---

NOM	Prénom	Code Postal / COMMUNE	Signature
-----	--------	-----------------------	-----------

---

Merci d'indiquer votre adresse électronique pour la mise en ligne de votre nom. ( La pétition peut-être signée directement par internet à l'adresse : [http://www.petitions24.net/pour\\_les\\_jeunes\\_contre\\_la\\_finance](http://www.petitions24.net/pour_les_jeunes_contre_la_finance) )

-----@-----